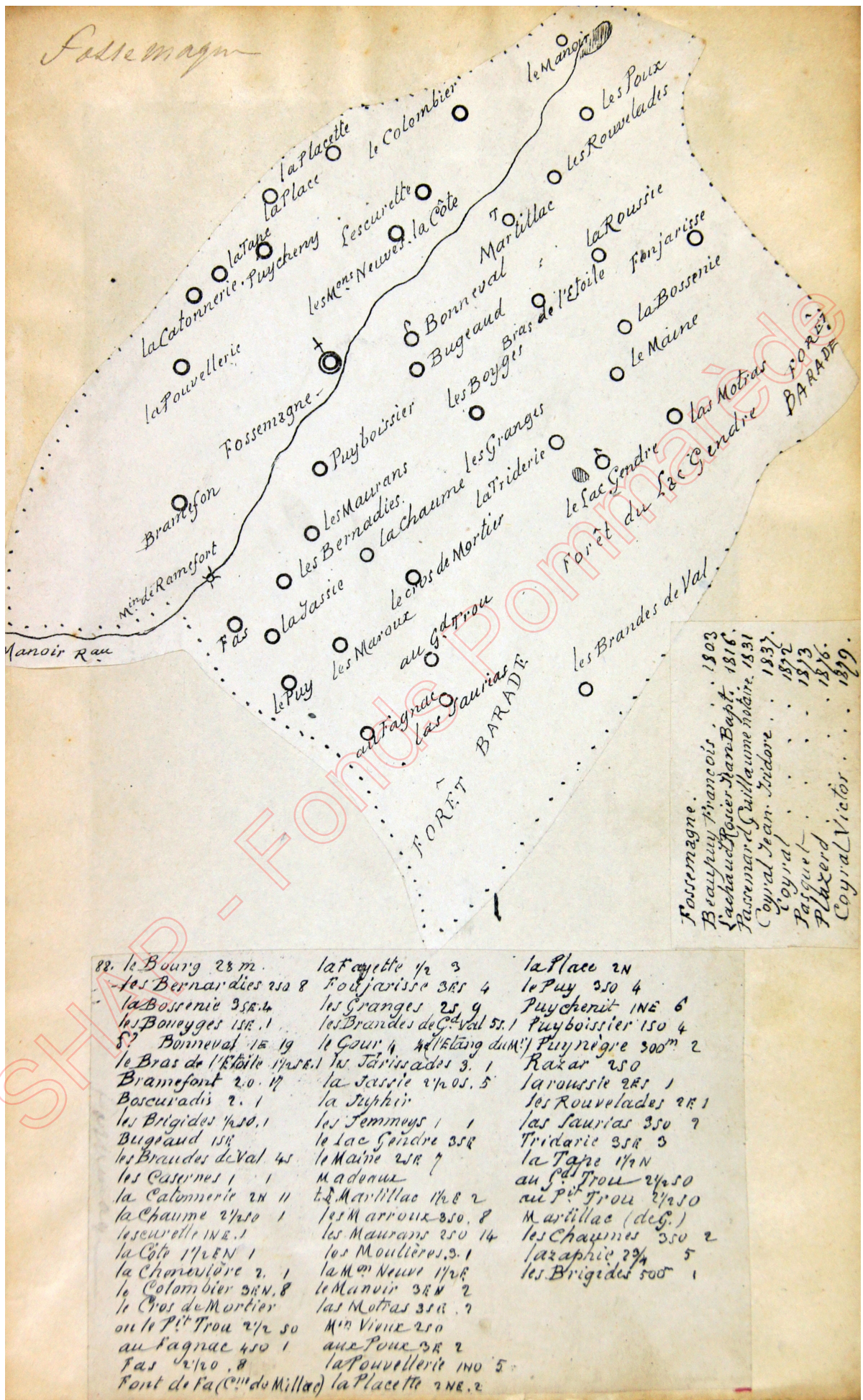


Chanoine Brugière

Fosseماغne



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



Fosse-magne. 876 hab. dont 120 au bourg; 2.250 hect.;
199^m 280^m altit.; à 8 kil. de Thénos; à 25 K. de Périg.
Revenus (Commune en 1884) 49,32 X 54.

Revenus (fabrique en 1881) 411 (Chaires 363).

Sol. Crétacé supérieur. Mollasse.

La population se compose de petits propriétaires
et de métayers, pas de famille riche. Esprit reli-
gieux ordinaire. 500 pâques dont 220 hommes;
environ 2.000 communions annuelles.

Confrérie du Rosaire établie le 25 janvier 1843;

confréries du Sacré-Cœur; du Scapulaire;

Enfants de Marie.

Étymologie. Plusieurs croient que le nom de Fosse-
magne vient de *Fons Magnus*, à cause de sa
fontaine de St. Cyprien qui se trouve près de l'égli-
se (M. de Mourcin, R.P. Carles), nous croyons plu-
tôt avec d'autres du pays, que Fosse-magne
tire son nom de *Fossa magna*, vaste retranchement
ou pence qu'il y avait autrefois un château sur
la butte qui se trouve près de la route nationale.
Ses désignations anciennes semblent favoriser
cette étymologie.

Origines. « Fosse Manha » (Pouille du XIII^e); « *Castrum*

» de Fosse Manha » 1365 (Esp. Châtell.); « Fossa Ma-
nha » 1382 (P.X.M.); « Fosse Manhe, Fosse Maigne »

(XVI^e); « Fosse-magne » (Pouille 1516-1538);

« Fosse-magna » (Pouille de 1556); « Fosse-mai-
gne » (Pouill. 1711, 1713 etc. M. de Mourcin

place deux motte le Martillac) Bull. de la Soc.

hist. et arch. ... t. IV p. 210. L'une a 100 pas de

tour; on y trouve des débris de terre et de po-
teries et des pierres que M. de Mourcin croit

appartenir à une construction du VI^e siècle.

À peu de distance de cette motte il en existe

une autre qui a 130 pas de tour; elle se trou-
ve dans un pré et a dû autrefois être accom-

pagnée d'un château. *Castrum Martillaco* (d). 1483.

À 30 pas de la première motte il y avait une

chapellette, dit M. de Mourcin, autour on décou-
vre quelques débris romains.

(1) Fosse-magne. Le chef-lieu est placé dans un

vallon fort étroit, les pentes sont à demi-

coteau, beaucoup de bois et de bruyères;

le petit ruisseau appelé le Manoire traverse

cette commune de l'est à l'ouest; l'air est

passablement sain.

Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtré

d'Excideuil et était à la collation du chapitre

cathédral (Pouille du XIII^e).

Patron et titulaire: St Astier 21 octobre (Archiv.

de la Dord. registres depuis 1668; arch. du Greffe

XVIII^e s. registres; registres paroissiaux à la même;

Pouille du XVIII^e s.)

La l'église se compose d'une nef lambrissée et d'un

chœur voûté en ogive, style XVIII^e s. La nef a 17^m

sur 8^m 30; le chœur 7^m de long sur 6 de large.

Beau portail. Clocher dont les murs ont 2^m

d'épaisseur, se terminant en flèche à quatre

ouvertures.

2 fenêtres. 2 portes.
 Tableaux: St Astier. Notre-Dame du Mont Carmel
 statues: le Sacre. Coeur; St Joseph.
 Sacristie derrière l'autel avec porte ext.; humide.
 1 cloche. 1600 liv. (1)
 Cimetière à 600 mètres
 Presbytère attenant à l'église, 4 pièces, jardin
 de 30 ares, vaste enclos
 (1) cloche. « Campana de Rossamagna. Anno 1870
 Pio Nono Papa. Nicolao Josepho Dabert Episcopo.
 Gustavo Francisco Pradalier paracho. Accepi
 sanctam benedictionem ab Augusto Bernardo
 Pergot ecclesiae Terrassonnensis paracho et bene-
 volentia Antonii Reversade patris Margaritae
 que Cayral matris. Nomen sanctae Mariae
 de sancto Astero hereditari. Nunc Deum
 laudem modulis frequentem.
 Ad preces plebem voco dormientem
 Jubilo natis, obitis gemitico
 Pulgura pello.
 Emile Vauthier fondateur à St Emilion. »
 Autre. « Campana de Rossamagna. Anno
 1818. Pio IX papa. N. J. Dabert Episcopo. G. F.
 Pradalier paracho. Antonio Reversade patri-
 no. Margarita Cayral de Columbario matris
 Fabricis: A Borredon. E. de Chatouville. J. Cay-
 ral, V. Cayral. P. Pasquet. A. Pélzer. A. Reversade.
 M. Reversade autem: A. Borredon. J. Cayral.
 F. Deltréuil. J. Sagorce. E. Mesroulede. P. Pasquet.
 A. Picaut. P. Pomponne. J. Pradeau. J. Souffron
 P. Villate. Sub titulo Beatae Mariae sancti Astero
 baptizata. — Ad Deum laudem modulis fre-
 quentem — Ad preces plebem voco dormientem.
 Jubilo natis. — Obitis gemitico — Pulgura pello.
 Emile Vauthier fondateur à St Emilion. »
 Legs de 1.000^{fr} par les héritiers de la famille Mes-
 poule de Bonneval. — 48^{fr} pour les pauvres
 distribués par le maire.
 4 mendiants; 12 enfants assistés. 2 écoles. 3 cabarets.
 3. Autrefois l'agglomération principale était à
 Bonneval. Il y avait au XIX^e une bastille d'en-
 fant de la chatellenie d'Auberoche; elle fut
 vendue par le duc de Breteigne, vicomte de
 Sinoges au Cardinal de Talleyrand (Chroni-
 queur 1854. p. 133).
 Il y avait parait-il à Bonneval deux églises
 ou chapelles: l'une détruite depuis longtemps
 l'autre, sous l'invocation de St Georges détruite
 depuis la révolution. Elle fut à cette époque
 démolie 400^{fr} (Arch. de la Dord. R 313) et ven-
 due le 15 nivose an III 2.750^{fr} à Antoine La-
 de la Dord. Elle dépendait de la Cure (Archiv
 cimetière; on s'y rend en procession le jour de
 Notre Dame.
 3. A l'ouest de l'église est la fontaine St Cyrien

où l'on va en procession chaque année. On croit
qu'il y avait là une chapelle.

Il y avait enfin une autre chapelle près de Mar-
tillac où l'on se rendait en procession à la
Petite St Jean, le 6 mai. (M. de Mourcin. Bull. arch.
t. IV. p. 209. 212.)

Curés et vicaires de Fossemagne.

Sanglade 1668.	Marot curé 1743.	Radigon comt. 1803. 12
Martin. vic. 1670. 74	Pommier, vic.	Sabrouse. 1812. 19.
Dalesme, c. 1670. 74.	Safarge v.	Mastral. 1824. 29.
Cortet, v. 1675.	Safeurillade. 1749. 69	André. 1830. 36.
Malet, c. 1683. 85.	Duc. v. 1773.	Vacher. 1836. 39.
F. Hérier. min. 1687.	Duclau. 1763. 88.	Brige. 1841. 48.
du Toulon. 1687. 85.	Faure, v.	Valette. 1848. 53.
Falgout, v. 1692.	Jean Parade 1785	Puyfoureaux. 1854. 66.
Durroux. 1692. 1743	Savignie. 1785. 87	Sanejouan. 1866.
Durroux vic. 1743.	Rafailiac. 1787. 91.	Pradaliac.
Marciès vic. reg.	Falgout, v.	Boussion.

(Arch. de la Dord. B. 770. 1785) « Monsieur
M. Jean Parade, natif du diocèse de Périgord
curé de St Eloi de Dardenac en Bordelais et
nommé à la cure de St Astier de Fossemagne
promet de maintenir et professer les libertés de
l'église gallicane et notamment les quatre
articles de la déclaration du Clergé de France
de 1682.

Familles bourgeoises: Coyral, Pasquet, Sacombe,
Sachand, Réversade, de Chatoiville, Gradeau,
Borredon, Dupuy, Peyrot, Desmorts, Sengouise.
- Fossemagne était un repaire noble relevant d'Au-
beroché au XIV^e s., depuis ayant haute justice sur
la paroisse. (Arch. de Pail, chatell. du Périgord).

Après le 28 septembre 1792 les registres de
l'état civil sont tenus et rédigés par le Maire.

Comme modèle de rédaction nous allons tra-
nscrire un de ces acts: « Se tante un decembre
» mille sept cent quatre vingt deux apres qu'il
» on ut observé ceci et de droit civil commu-
» nique et qui ont resut la benediction nitielle
» au nomme alaris et a françoise miasas abi-
» tant au lieu de la bouze paroisse de fossemagne
» en prexence de Pierre montit d bonival et Pierre
» Picot ayant declares ne savoir signes
» salut maire. »

- (Troubles en l'an II. Arch. de la Dord. L. 566.)

« Le quatorze nivose je soussigné me rendis au
» village de Branefons commune de Fossemagne
» chez le citoyen Dupont avec qui j'avais à
» traiter des affaires d'intérêt, le lendemain jour
» de samedi vieux stile environ les sept heures
» du matin j'entendis sonner la cloche à la ma-
» nière usitée et souvent en forme de tocsin cet
» appel dura deux heures. Surpris d'une con-
» vocation des habitants j'en demandai le sujet
» à un citoyen qui vint ordonner au citoyen
» Dupont de se rendre au rassemblement qui
» me répondit qu'il s'agissait de délibérer

9. Sur la réintégration du curé dans la commune
il vis ensuite arriver le citoyen Marchand offi-
ciel avec un de ses voisins, ils venoient me
consulter sur les moyens de diviser cet attroupe-
ment, ils me dirent qu'il seroit nombreux par-
ce que des emissaires avoit couru toute la nuit
pour que l'insurrection ne pechat pas par les for-
mes, une femme qui le citoien Dupont avoit
dans sa maison, me dit en présence des citoi-
ens Cleyrac plus jeune, Marchand, et Dupont
que les citoiens de la commune de Fossemagne
avoient fait cet attroupement pour la conser-
vation d'un curé par la seule raison qu'un
jeune citoyen qui n'est habitant de Mont-
gnac parut dans la commune de Fossemagne
le dimanche (vieux stile) homme ayant
assisté à l'invitation que faisoient les offi-
ciers inpeaux de cette commune aux habit-
tants de cesser tout culte public et fanatique
il se rangea dans le parti des femmes qui
manifestoient leurs vœux pour la conserva-
tion d'un prêtre, et leur dit faites comme
nous avons fait à Montgnac les autorités
constituées ont fait cesser les ceremonies
du culte des prêtres, faites fermer les égli-
ses alors le peuple indigné s'est porté en
masse vers l'église et a forcé les portes et le
curé va son train. Trois fois de suite cette
scène a eu lieu, faites comme nous et com-
me nous vous conserverez un ministre de
votre religion. L'horreur dans le cœur con-
tre cet emissaire du ci-devant pape et des
scélérats coalisés je demandai son nom,
cette femme ne seut pas me le dire mais
elle ajouta qu'un assez grand nombre de ci-
toiens avoient entendu sa morale perfide
et qu'il étoit aisé de le deviner. mes affai-
res ne me permettant pas de découvrir ce mi-
nistre, je dénonce le fait au comité révolution-
naire, l'intérêt qu'il prend au maintien de
la république me garantit qu'il suivra les
dénunciations que je lui fais.

Montgnac ce 17 nivose (an II). Saprandie maire d'Aubas.

(Il y a encore 4 feuillets sur cette affaire, aux Arch.)

Il existait autrefois, croit-on, un couvent à Ban-
neval, serait-ce celui de Belvacense?

(Chroniqueur, 1854 p. 137.) 1502. Etat des te... etc
de la maison d'Albret: divers lieux possédés
par de petits seigneurs... item le seigneur de Ras-
agnac, plusieurs villages; item Bramal for-
tient noblement les villages de Chalvia et de
Chancelade en toute fodalité et par acquisition
faite des Sudrets et Papes de Gabillhou, etc. Le sei-
gneur de Sacmary dit Cerveron... item la maison
noble et le repaire, du seigneur de la Mothe, le
repaire de Martilhac etc. 32 feux petits et bons.

Fossemaigne. 1. 2me liasse in-42 Registres des baptêmes, mariages et mortuaires de l'église paroissiale de St-Astier de Fossemaigne. 1689. 1719.
Baptêmes de: Pierre Brassac, fils n. et l. d'Antoine Brassac greffier de la juridiction de La Mothe et de Jaquiette Ramade, du lieu de Bonneval. - Hieronime Queyroy fils leg. de Pierre Queyroy notaire royal et de Marie de Beaupuy damoiselle du lieu de Bonneval. 1689. - Jeanne Coulon fille leg. de Jacques Coulon, écuyer, sieur de la Guarenne et de Marie de Buisson damoiselle du lieu de la Grandval paroisse de Bards. 1689.
Jean Maxellier fils leg. d'Antoine Maxellier sergent ordinaire de la juridiction de la Mothe et d'Isabeau Buisson, du lieu de Bonneval présente paroisse. 1692. - Françoise Demortier fille n. et l. de Jean Demortier clerc et de Guillemine Guyné, du village du Mayne. 1692.
Remy de Beaupuy fils n. et l. de Martiat de Beaupuy sieur de Bosredon, et de Gabrielle Orfaure, damoiselle. 1696. - Peyronnie Laporte, fille d'Antoine Laporte, M^e architecte et de Marguerite Sautier conjoints du lieu de Bonneval. 1697. - Jeanne Trasrieu, fille de Martiat Trasrieu notaire royal et de Peyronnie Martin du lieu de Bonnefoz. 1697. - Charles de Jehan, écuyer, vice-sénéchal du Périgord, et de dame Sibonne Labesse, conjoints du lieu de Puybossier. 1699. - Jeanne Sengensse, fille d'Elie Sengensse, notaire royal et d'Antoinette Guyné conjoints, du village des Granges. 1705.
Mariages de: Jean Desmortier dit Boutary du village des Granges, avec Suzanne Queyroy du lieu de Bonneval, en présence de M^e Jean Desmortier, praticien, d'Elie Sengensse, notaire royal de Remy de Beaupuy sieur du Cimet et de Martiat de Beaupuy sieur de Bosredon. 1709.
Pierre Cadaud, de cette paroisse, avec Marie Delbonnel, du village de Maxerae paroisse d'Auride. 1708. - Charles de Martin, écuyer, sieur de Bigord, habitant dudit lieu, paroisse d'Aubas avec Jeanne Coulon, damoiselle habitant du lieu de Puy Paulier paroisse de Bars. 1709.
Sépultures de: Pierre Demortier, sieur des Granges, âgé d'environ 60 ans, du village des Granges, 1692. - Raymond Faure, sieur de Mayne, âgé d'environ 50 ans. 1692. - Jean Rafailiac sieur de la Borde, âgé d'environ 70 ans. 1692. - Un jeune homme inconnu, âgé d'environ 30 ans, mort de plusieurs coups de hachereau dans la forêt du Lac Gendre, ayant sur lui un chapelet et qui a été entermé dans le cimetière des pauvres près de la croix. 1699. - Jean Rabanine M^e architecte, âgé d'environ 60 ans. 1702.

Antoine Brassat, sieur de la Grave âgé de 55
ans. 1712.
2. une liasse in 4. Registres des bapt., mar. et mor-
tuaires de la p^{re} de St Astier de Fossemagne
1720. 1739. Baptêmes de: Joseph Coyral, fils
n. et l. de Jean Louis Coyral et de Marie Porte;
parrain Joseph Brunreau sieur de Labatut, et
marraine Jacqueline Porte. 1722. - Elie Sautier fils
leg. de Pierre Sautier sieur des Combes, maître
chirurgien et de Toinette Aubarbier du lieu de
Bonnaval. 1723. - Jeanne Raffaillac, fille n. et l.
de Jean Raffaillac sieur du Clanz et de Jeanne
Deglane; parrain Jacques Deglane sieur de la
Rivière, et marraine Marie Salue. 1726. - Pierre
Lubin, fils n. et l. de Louis Lubin et de Jeanne
Baraton, habitants de la paroisse de Treignac
en Marche, travaillant à présent à la forêt
du Lac Gendre; parrain M. Pierre Merillou,
bourgeois; marraine Anne Sautier. 1736. -
Guillaume Martin fils n. et l. de Jean Martin
et de Marie Mezugau, son épouse, natifs du
Berry et travaillant actuellement à la forêt
du Lac Gendre; parrain Guillaume Verian
de la paroisse d'Elvan, diocèse de Vannes, et
marraine Jeanne Berbier de la paroisse de
Bonnat, province de la Marche. 1737.
Mariages de: François Nebout, du village
de la Poulverarie avec Marie Labrousse
du village de Maurans, tous deux de cette
paroisse. 1723. - Jean Sengenisse, de la paroisse
de Milhac, avec Marie Ursy du village de
Bonnefon. 1724. - Leonard Ursy, praticien,
du village de Las Vignas, paroisse de Milhac
avec Jeanne Sengenisse du village des Gran-
ges. 1725. - Geoffre Bonnet, du village de
Pompiouillac, paroisse de La Boissière avec
Marie Trasviel, du bourg. 1727. - Jean
Labrousse, maître chirurgien, du bourg
d'Aurillac, avec Julie Dermaisons, du vil-
lage du Puy, présente paroisse. 1729. - M.
Pochet avocat en la Cour, du village de la
Porte, paroisse de Cubjac, avec Toinette
de Beaupuy demoiselle de Lafon, du village
du Puy, paroisse de Fossemagne. 1727. -
Sepultures de: Henri Grenier sieur de Tour-
nier, âgé d'environ 60 ans. 1721. - Pierre Demor-
tier âgé de 4 ans, qui a été enterré dans
la chapelle de Bonnaval. 1729. - Philippe
queyroy âgé d'environ 55 ans, qui a été
enterré dans le cimetière de Bonnaval. 1729. -
Jacques Demortier, procureur d'office de la
jurisdiction de La Mothe, âgé de 29 ans. 1729.
Messire Gabriel Durrour, prêtre, ancien curé
de Fossemagne qui a été inhumé dans les

tombaux de ses prédécesseurs. 1732. - Jacques Guine sieur de la Tour, âgé de 77 ans, du village de la Poulverarie. 1733. - Vincent Barbier, dit Laforet, âgé d'environ 63 ans, natif de la paroisse de Saint Amant en Berry et qui a été enterré dans le cimetière de l'église paroissiale de Fossemagne. 1736. - Etienne Redon, maître maçon, âgé d'environ 70 ans, du village de Mairans. 1737. - Armand Desmottier, âgé d'environ 80 ans et qui a été enterré dans l'église. 1739.

3. Une liasse in-4^o Registres des baptêmes etc de la paroisse de Fossemagne. 1740. - 1742. Baptêmes de : Jean Duterrail, fils n. et l. de Antoine Duterrail et de Philippette Ursy, du lieu de las Bernardies. 1740. - Gabrielle de Beaupuy, fille lég. de Remy de Beaupuy sieur du Genest et de Marie Pomunarel, conjoints, du village du Puy. 1748. - Mariage de : messire Annet de la Causse, Chevalier seigneur de Montagnac, avec demoiselle Eleonore de Jehan de Ressac, en présence de Pierre Sengenisse, notaire royal, de Martial Roque sieur du Claux, de M^{rs} de Ressac, de Rastignac, de Puyguilhon, de Fayolle, du chevalier de Pressac Chatard, qui ont tous signé sur la minute. 1742. - Joseph Coyral, du lieu de Bonnexq, avec Jeanne Monvialle, du village de Colombier. 1743. - Jean de Beaupuy du Bugeaux près de Bonnevial, avec Jeanne Audy de la paroisse de Cubjac. 1743. - Jean Jourde, clerc du lieu des Terreres, paroisse de Plazac, avec Marie Queyroy, du village des Granges. 1743. - Sépultures de : Martial Baussenot, m^e chirurgien, âgé d'environ 40 ans, du village de Bramefon. 1742. - Peyroune Faucon, qui a été trouvée noyée au pont de l'entrée du château de Lerm, de la paroisse de Rouffignac et qui a été enterrée dans ladite paroisse de Rouffignac. 1743. - Messire Gabriel Ducroux, prêtre ancien cure de Fossemagne qui a été enterré dans le sanctuaire de l'église, en présence des principaux habitants de la paroisse. 1744. - Marie Ursy, du village de Bramefon, femme de Jean Sengenisse qui s'est noyée dans un lac près du village et qui a été enterrée dans l'église de Fossemagne. 1745. 4. Une liasse in-4^o Registres... près de Fossemagne. 1750. 1792. Baptêmes de : Jean Conil, fils lég. de Jacques Conil, sieur du Claud et de Jeanne Desmottier, habitants du village de la Poulverarie. 1753. - Catherine Boissenot, fille lég. de Pierre Boissenot sieur de la Garigue et de demoiselle Françoise Goursat, du village de Bramefon. 1765. - Anne Sengenisse,

fille l'ég. de M. Antoine Sengnisse bourgeois
et de demoiselle Françoise Martin, habitants
du village des Granges; parrain M. Pierre
Sengnisse grand-père; et marraine demoiselle
Anne d'Hautefort de Fayard grand-
mère. 1765. - Jean Coustillas, fils l'ég. de sieur
Joseph Coustillas, chirurgien juré et de
Françoise Coursat, demoiselle son épouse,
habitants du village de Brameton. 1771. -
Jeanne Rogie fille l'ég. de sieur Pierre
Rogie et de demoiselle Anne Tessier (Tey-
sier) du village du Puy. 1787. - Mariage
d'Antoine Sengnisse, du Bourg de Thénon
avec Françoise Martin, demoiselle de la
Feuillade, fille l'ég. de feu Henri Martin
sieur de la Chosetie et d'Anne d'Hautefort,
demoiselle de Fayard, habitant le présent
bourg de Fossemagne. 1763. - Sépultures
de: Gabrielle Orfaire veuve de M. de Bos-
redon, du village du Puy, âgée d'environ
80 ans, et qui a été enterrée dans l'église. 1751.
Jeanne Nebout, âgée d'environ 20 ans,
qui a été enterrée dans la chapelle de Banneval. 1770.
Messire Jacques Martin de Safeuillade, ancien
curé de la Monzie, qui a été enterré dans le
sanctuaire. 1770. - Messire Rémy de Beaupuy
du Genet, écuyer, habitant du repaire noble
du Puy et qui a été enterré dans ses tombeaux
1770. - Jean Sagrange, du village du Gonnat,
qui a été enterré dans le nouveau cimetière. 1773.
Demoiselle Françoise Garache de Sengnisse
âgée de 12 ans, du village de Banneval et qui
a été enterrée dans l'église. 1778. - Duclaud
Meypoulide curé de Fossemagne, qui a
été inhumé dans le sanctuaire. 1784. - Pierre
de Royère fils l'ég. de messire Jean de Royère et
de dame Elisabeth de Marquessac, âgé de 15
mois, décédé au bourg de Fossemagne. 1790. -